

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2024

RETRAITE DÈS LE PREMIER JOUR - (N° 2058)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par
Mme Thomin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« ce montant »

les mots :

« la différence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.